REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE VILLAC BUDGET PRINCIPAL (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21240580700018

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE TERRASSON

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: COMMUNE DE VILLAC Budget prinicpal (3)

ANNEE 2021

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	9 Oli-
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	33
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	38
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	39
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	41
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	43
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Obje
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	44
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Obje Sans Obje
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Obje
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Obje
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Obje
A8 - Etat des charges transférées	Sans Obje
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sails Coje
B - Engagements hors bilan	44
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	46
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	47
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	48
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sana Ohio
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Obje Sans Obje
B1.6 - Etat des engagements reçus	Saus Obje
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Obje
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Obje
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Obje
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Coje
C - Autres éléments d'informations	<i>y</i> -
C1 - Etat du personnel	5:
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Obje
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Obje
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Obje
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Obje Sans Obje
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Obje
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	_
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	5:
D2 - Arrêté et signatures	5-

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	COMMUNE DE VILLAC BUDGET PRINCIPAL	ВР
	COMMUNE DE VILLAC Budget prinicpal	2021

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	268
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	91
CCTTPN	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier		
170 437.00	268 441.00	747.75	130.25

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) https://www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques-locales
1	Dépenses réelles de	657.00	580.00
	fonctionnement/population		
2	Produit des impositions	489.00	262.00
	directes/population		
3	Recettes réelles de	1 089.00	771.00
	fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		331.00
5	Encours de dette/population	354.00	551.00
6	DGF/population	252.00	156.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles	287.00	212.00
	de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct, et remb, dette en		
	capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes		
	réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de		
	fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (of. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

articles R. 23/37, R. 32/1-13 et R. 37/1-3 de CGC1.
(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe i ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

	VI	JE D'ENSEMBLE	A1				
	FONCTIONNEMENT						
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT FONCTIONNEMENT						
V O T E	O CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TÎTRE DU PRESENT BUDGET (1) 490 085,19		297 660,00				
	+	+	+				
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00				
O R T	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)				
s		0,00	192 425,19				
f							
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	490 085,19	490 085,19				
	INVESTISSEMENT						
11		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	150 990,00	319 433,01				
	+	+	+				
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	110 403,20	0,00				
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)				
TS	(2)	58 039,81	0,00				
	=	=	=				
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	319 433,01	319 433,01				
		TOTAL					
- 1	TOTAL						

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

809 518,20

809 518,20

TOTAL DU BUDGET (3)

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	62 847,87	0,00	78 503,19	78 503,19	78 503,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	84 400,00	0,00	105 260,00	105 260,00	105 260,00
014	Atténuations de produits	6 541,00	0,00	5 941,00	5 941,00	5 941,00
65	Autres charges de gestion courante	33 936,00	0,00	145 636,00	145 636,00	145 636,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	187 724,87	0,00	335 340,19	335 340,19	335 340,19
66	Charges financières	4 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	0,00	2 255,00	2 255,00	2 255,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	194 224,87	0.00	351 095,19	351 095,19	351 095,19
023	Virement à la section d'investissement (5)	332 429,45		138 990,00	138 990,00	138 990,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	190,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	332 619,45		138 990,00	138 990,00	138 990,00
	TOTAL	526 844,32	0,00	490 085,19	490 085,19	490 085,19

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	490 085,19

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	3 400,00	0,00	8 260,00	8 260,00	8 260,00
73	Impôts et taxes	191 257,00	0,00	205 210,00	205 210,00	205 210,00
74	Dotations et participations	83 446,00	0,00	74 890,00	74 890,00	74 890,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	0,00	9 300,00	9 300,00	9 300,00
	Total des recettes de gestion courante	288 103,00	0,00	297 660,00	297 660,00	297 660,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	des recettes réelles de fonctionnement	288 103,00	0,00	297 660,00	297 660,00	297 660,00
042	Opérat" ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	288 103,00	0,00	297 660,00	297 660,00	297 660,00

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	192 425,19
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	490 085,19

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	---

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	340 600,00	110 403,20	135 590,00	135 590,00	245 993,20
	Total des dépenses d'équipement	340 600.00	110 403,20	135 590,00	135 590,00	245 993,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	13 000,00	0,00	10 400,00	10 400,00	10 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des dépenses financières	13 000,00	0,00	15 400,00	15 400,00	15 400,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les dépenses réelles d'investissement	353 600,00	110 403,20	150 990.00	150 990,00	261 393,20
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	建水引导等	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	353 600,00	110 403,20	150 990,00	150 990,00	261 393,20

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	58 039,81
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	319 433,01

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	5 780,55	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 780,55	0,00	0,00	0.00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	107 573,11	0,00	168 443,01	168 443,01	168 443,01
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	119 573,11	0,00	180 443,01	180 443,01	180 443,01
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles d'investissement	125 353,66	0,00	180 443.01	180 443,01	180 443,01
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	332 429,45		138 990,00	138 990,00	138 990,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	190,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	332 619,45	little of the last	138 990,00	138 990,00	138 990,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	457 973.11	0.00	319 433.01	319 433.01	319 433,01

	т
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	319 433,01

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks seion la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par aillieurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe îV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	78 503,19		78 503,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	105 260,00		105 260,00
014	Atténuations de produits	5 941,00		5 941,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	145 636,00		145 636,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00	ATT THE PARTY OF THE PARTY.	0,00
66	Charges financières	3 500,00	0,00	3 500,00
67	Charges exceptionnelles	2 255,00	0,00	2 255,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	RHDELEVIOR	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement		138 990,00	138 990,00
Déj	penses de fonctionnement – Total	351 095,19	138 990,00	490 085,19

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	490 085,19

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 400,00	0,00	10 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	245 993,20		245 993,20
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 000,00		5 000,00
D	épenses d'investissement – Total	261 393,20	0,00	261 393,20

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	58 039,81
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	319 433,01

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	8 260,00		8 260,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	205 210,00		205 210,00
74	Dotations et participations	74 890,00		74 890,00
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	9 300,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	9 300,00 0,00 0,00 0,00 0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	297 660,00	0,00	297 660,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	192 425,19
	=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 490 085,19

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 000,00	0,00	12 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	0,00
28			0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)			
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		138 990,00	138 990,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	12 000,00	138 990,00	150 990,00

0,00
+
168 443,01
=
319 433,01

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
011	Charges à caractère général	62 847,87	78 503,19	78 503,19
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	1 500,00	1 100,00	1 100,00
60611	Eau et assainissement	1 500,00	1 600,00	1 600,00 7 500,00
60612	Energie - Electricité	7 500,00 1 500,00	7 500,00 1 500,00	1 500,00
60621	Combustibles	1 700,00	2 700,00	2 700,00
60622	Carburants	1 100,00	400,00	400,00
60623	Alimentation Fournitures d'entretien	2 800,00	2 500,00	2 500,00
60631 60632	Fournitures de petit équipement	4 520,00	3 200,00	3 200,00
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	2 500,00	2 500,00
60636	Vêtements de travail	100,00	400,00	400,00
6064	Fournitures administratives	700,00	800,00	800,00
6067	Fournitures scolaires	100,00	100,00	100,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	600,00	800,00	800,00
6135	Locations mobilières	1 000,00	1 200,00	1 200,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 611,87	5 851,00	5 851,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 876,00	4 695,19	4 695,19 5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	5 000,00 1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00 5 400,00	6 300,00	6 300,00
6156	Maintenance	3 400,00	3 700,00	3 700,00
6161	Multirisques Autres primes d'assurance	900,00	1 100,00	1 100,00
6168	Documentation générale et technique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6182 6185	Frais de colloques et de séminaires	200,00	200,00	200,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	50,00	31,00	31,00
6226	Honoraires	0,00	486,00	486,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	40,00	40,00	40,00
6247	Transports collectifs	1 000,00	900,00	900,00
6257	Réceptions	3 500,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	900,00	1 000,00	1 000,00 1 700,00
6262	Frais de télécommunications	1 700,00	1 700,00 1 200,00	1 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 700,00 2 950,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	84 400.00	105 260,00	105 260.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	32 380,00	47 500,00	47 500,00
6218	Autre personnel extérieur	550,00	600,00	600,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT Personnel titulaire	22 000,00	22 500,00	22 500,00
6411 6413	Personnel non titulaire	0,00	21 000,00	21 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	16 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 300,00	3 300,00	3 300,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	6 700,00	6 700,00	6 700,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	700,00	700,00	700,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 700,00	1 800,00	1 800,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	300,00	300,00	300,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	710,00	800,00	800,00 60,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	60,00	60,00	
014	Atténuations de produits	6 541,00	5 941,00 3 241,00	5 941.00
739221	FNGIR	3 241,00		3 241,00 2 700,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	3 300,00	1	145 636.00
65	Autres charges de gestion courante	33 936,00	145 636,00	
6531	Indemnités	20 220,00 2 200,00	26 000,00 2 000,00	
6533	Cotisations de retraite	9 101,00		
6553	Service d'incendie	0,00	Ti control of the con	I
657348	Subv. fonct. Autres communes	2 400,00		
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	15,00		
65888	Autres	0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	187 724,87		
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	10/ /24,0/	333 340,13	000 040,10
	= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)			
66	Charges financières (b)	4 000,00	3 500,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 000,00		
67	Charges exceptionnelles (c)	2 500,00	2 255,00	
673	Titres annuiés (sur exercices antérieurs	0,00	1	1
6745	Subv. aux personnes de droit privé	2 500,00	1	1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	10 000,00	10 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	194 224,87	351 095,19	351 095,19
023	Virement à la section d'investissement	332 429,45	138 990,00	138 990,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	190,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	190,00	0,00	0,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	332 619,45	138 990,00	138 990,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	332 619,45	138 990,00	138 990,00
	EPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	526 844,32	490 085,19	490 085,19

	RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
M.		+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
		=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	490 085,19

<u>Détail du calcul des ICNE au</u>	compte 66112 (5
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽⁶⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁹⁾ Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽¹⁰⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précèdent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70 Produits services, domaine et ventes div		3 400,00	8 260,00	8 260,00
7028	Autres produits agricoles et forestiers	0,00	5 160,00	5 160,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 500,00	1 400,00	1 400,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	1 900,00	1 700,00	1 700,00
73	Impôts et taxes	191 257,00	205 210,00	205 210,00
73111	Impôts directs locaux	133 676,00	142 007,00	142 007,00
73211	Attribution de compensation	35 081,00	35 081,00	35 081,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	7 500,00	8 122,00	8 122,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	0,00	20 000,00	20 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	15 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	83 446,00	74 890,00	74 890,00
7411	Dotation forfaitaire	54 330,00	53 615,00	53 615,00
74121	Dotation de solidarité rurale	12 135,00	12 363,00	12 363,00
742	Dot. aux élus locaux	4 550,00	4 541,00	4 541,00
74718	Autres participations Etat	1 200,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	2 000,00	2 400,00	2 400,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 851,00	1 971,00	1 971,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	7 380,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	9 300,00	9 300,00
752	Revenus des immeubles	10 000,00	9 300,00	9 300,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	288 103,00	297 660,00	297 660,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	288 103,00	297 660,00	297 660,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
-	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	288 103,00	297 660,00	297 660,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	192 425,19
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	490 085,19

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
40	Opération d'équipement n° 40 (5)	42 500,00	1 790,00	1 790,00
41	Opération d'équipement n° 41 (5)	60 000,00	0,00	0,00
80	Opération d'équipement n° 80 (5)	33 200,00	0.00	0.00
83	Opération d'équipement n° 83 (5)	11 700,00	0,00	0,00
88	Opération d'équipement n° 88 (5)	73 200,00	0,00	0,00
90	Opération d'équipement n° 90 (5)	0,00	0.00	0,00
91	Opération d'équipement n° 91 (5)	73 000,00	5 500,00	5 500,00
92	Opération d'équipement n° 92 (5)	47 000,00	0,00	0,00
93	Opération d'équipement n° 93 (5)	0,00	10 000,00	10.000,00
96	Opération d'équipement n° 96 (5)	0,00	7 000,00	7 000,00
97	Opération d'équipement n° 97 (5)	0,00	40 000,00	40 000,00
98	Opération d'équipement n° 98 (5)	0,00	68 000,00	68 000,00
99	Opération d'équipement n° 99 (5)	0,00	3 300,00	3 300,00
	Total des dépenses d'équipement	340 600,00	135 590,00	135 590,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	13 000,00	10 400,00	10 400,00
1641	Emprunts en euros	13 000,00	10 400,00	10 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	5 000,00	5 000,00
	Total des dépenses financières	13 000,00	15 400,00	15 400,00
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0.00	0,00	0.00
	TOTAL DEPENSES REELLES	353 600,00	150 990,00	150 990,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
·	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	353 600,00	150 990,00	150 990,00

	·
RESTES A REALISER N-1 (11)	110 403,20
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	58 039,81
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	319 433,01

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	5 780,55	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	5 780,55	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 780,55	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	119 573,11	180 443,01	180 443,01
10222	FCTVA	12 000,00	12 000,00	12 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	107 573,11	168 443,01	168 443 01
138	Autres subvent ^o invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	119 573 11	180 443,01	180 443,01
Tot	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	125 353,66	180 443,01	180 443,01
021	Virement de la sect° de fonctionnement	332 429,45	138 990,00	138 990,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	190,00	0.00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	190,00	0,00	0,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	332 619,45	138 990,00	138 990,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	332 619 45	138 990,00	138 990,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	457 973,11	319 433,01	319 433,01

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
No.	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	319 433,01

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 40 (1) LIBELLE : Voirie 2020

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	13 396,80	a 29 103,20	1 790,00	ь 1790,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 396,80	29 103,20	1 790,00	1 790,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 782,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	11 614,80	29 103,20	1 790,00	1 790,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-30 893,20
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 41 (1) LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	15 449,26	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 797,33	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	556,61	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	8 173,05	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 067,67	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 651,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 651,93	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0.00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 80 (1) LIBELLE : EP Réseaux télécoms du bourg nord

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	59 786,12	a 28 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	59 786,12	28 000,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	59 786,12	28 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-28 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 83 (1) LIBELLE: Enrochement pont andouyne

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	24 314,40	a 9 900,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	24 314,40	9 900,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	24 314,40	9 900,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = $(c + d) - (a + b)$	-9 900,00
Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précèdent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 88 (1) LIBELLE : Acquisition immobilière

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	70 199,90	a 0,00	0,00	ь 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	70 199,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	67 139,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	3 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

DECULTATE (a + d) (a + b)	0,00
RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouveiles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90 (1) LIBELLE : Voirie 2019

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	49 643,80	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 399,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 399,40	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	46 244,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	46 244,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
` ' ` '	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 91 (1) LIBELLE : Matériels Mobiliers

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	6 287,32	a 9 500,00	5 500,00	b 5 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 287,32	9 500,00	5 500,00	5 500,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 134,08	9 500,00	3 500,00	3 500,00	0,00
2184	Mobilier	924,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 229,02	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = $(c + d) - (a + b)$	-15 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précèdent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'abjet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 92 (1) LIBELLE : Pont du burg

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour Information (5)
	DEPENSES	0,00	a 33 900,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	33 900,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	33 900,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	(Pour information) TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = $(c + d) - (a + b)$	-33 900,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 93 (1) LIBELLE : 2 Logements loués

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-10 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 96 (1) LIBELLE : Enrochement cataly

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	7 000,00	b 7 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

	-7 000.00
RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-7 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 97 (1) LIBELLE : Sécurisation du bourg

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

	-40 000,00
RESULTAT = (c + d) - (a + b)	40 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Detailler les anticles commentent au part de compas apprique par la commente de l'exercice précèdent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 98 (1) LIBELLE : Batiments communaux

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	68 000,00	b 68 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-68 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 99 (1) LIBELLE : Toiture ex quai gare

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	3 300,00	b 3 300,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 300,00	3 300,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	3 300,00	3 300,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
- 8	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-3 300,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV.
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'Intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)			300		0,00		Na.	TOP:	137				N. Y	30
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					175 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)			Vice DIFF.		175 000,00									
7000460136B 70005818964 8026640	Crédit agricole Crédit agricole CAISSE EPARGNE		2010-10-04 2012-07-23 2012-07-05	15/01/2011 15/10/2012 05/10/2012	25 000,00 100 000,00 50 000,00	F F	Sans	2,800 4,580 4,450	2,800 4,580 4,450		T T	F F	N N	A-1 A-1 A-1
1643 Emprunts en devises (total)		She			0,00			1	100					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorene (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				11333	0,00				Ety.		18.5			
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00						02 55			
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		9311 F		H. R	0,00		3.77			UF ES				Jul 1
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									246
1676 Autres emprunts et dettes (total)		HALL		ir relie	00,0		lersa.	100		H AVYS	Vin	: VA	150	MI

	Emprunta et dettea à l'origine du contret													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme préteur ou chef de fils	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'Intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Teux actuariet	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé	Caté- gorle d'em- prunt (8)
158 Emprunta et dettes assimilés (Total)					0,00							AS VERY		
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1667 Autres dettes (total)					0,00									
Total général			31584		175 000,00			1 - 1		19 march		-97-a	-3 3	115

⁽¹⁾ Si un emprunt donne liau à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-è-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usual de référence et d'une marge exprémée en point de pouroentage).

(4) Minitionner le ou lies types d'indox (ex : Euribor 3 mols).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à prédiser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (d'. la classification des emprunts suivant la typologie de le circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territorisles).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2,2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		A2.2 – R	EPARTITI	ON PAR NATUE	RE DE D	ETTE	(hors 1644	19 et 166	i) (suite)				
						Emprints et dettes au 01/01/N							
					Durée réalduelle (en années)		Taux d'Intérêt	_	Annuité de l'exercice				
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	O/N Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Gapital restant dû au 01/01/N		Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'Intérêt à la date de vote du budget	Capital	Charges d'Intérêt (15)	Intérêts pergus (fe cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				1381	0,00	0,00	0,00	0,0	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		80 083,13	15				10 381,74	3 458,26	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)	TIME	0,00		80 083,13			1.6		10 381,74	3 458,26	0,00	0,00	
70004801368	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Sans	2,800	0,00	0,00	0,00	0,00	
70006818964	N	0,00	A-1	53 467,74	6,00	F		4,580	6 922,41	2 331,07	0,00	0,00	
9026640	N	0,00	A-1	26 615,39	6,00	F		4,450	3 459,33	1 127,19	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00		100		100	0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00	5 6 7 3		(to to b)	212	0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1871 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00	2900				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)	4 7 5 5	0,00	BEVE S	0,00	41.94				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		00,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00	974		31 143 140	1000	0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts at dettes assimilés (Total)		0,00		0,00		100			6,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)	in and	0,00		0,00					0,00	0,00	0.00	0,0	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					00,00	e,00	0,00	0,0	
1687 Autres dettes (total)		0,00	r divis	6,00	V. tr. F			10000	6,00	0,00	0,00	0,0	
Total général		0,00	A. S. A.	80 083,13	PRISEM!			35,450	10 381,74	3 458,26	0,00	0,00	

(8) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursament du capital de la dotto prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(9) Sighsent des emprunts assorties d'une ligne de l'ésorerie, il fout faire ressortir le remboursement du capital de la debte prévue pour l'exercice correspondant au vertitable en une de l'ésorerie. Il fout faire ressortir le remboursement du capital de la debte prévue pour l'exercice correspondant au vertitable en une de l'exercitable de l'exercitable de complètéer le tableau « détail des opérations de couverture ».

(10) Si l'amprunt exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités famitoriales).

(12) Type de faux d'intérêt après opérations de couverture : F: fixe; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'indox en cours au 01/61/M après opérations de couverture. Pour les compunits à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(14) Taux après opérations de couverture d'exercitable. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts due au titre du contrat initiel et comptabilisés à l'article 6611.

Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décalssés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

		A2.3 – RE	PARTITION	DES EN	PRUN	TS PAR	STRUCT	URE DE	TAUX (HORS	A1)				
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortle (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts à payer au cours de l'exercice (18)	(ntérêls à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00	July Co		14, 11, 12			0,00	1000	-000	0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)										N H N	130			
TOTAL (B)		0,00	0,00	1500				ACT:	0,00	41	77	0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)		(A)	B. (4)	SO B	8.0	0.57	1	N. F.	FILE VIII		=	- X W		- 78
TOTAL (C)		0,00	0,00	1000		III III E	0.00	100	0,00		185	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00	3.53					0,00		Ship.	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur Jusqu'à 5 (E)			THE PARTY					Tres.						NO.
TOTAL (E)		0,00	0,00	STORY.			-4.00		0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)			30 1 P.M.		5351		13 E 39	5.5 5		3 3	E He		1879 - 17	5.0
TOTAL (F)		0,00	0,00			1.000			0,00	1.00		0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		00,0	0,00	-				100	0,00		200	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir los emprunts selon le type de structure de taux (de A à F seion la classification de la charle de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du confrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant empruntà à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt indiquer séparément sur deux lignes la part du ceptital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indices sous-lacents sulvant la typologie de la circulaire du 25 juin 2016 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecert indice zone euro / 4 : Indices acone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au teux minimals du contrat de prêts sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au teux maintained luc portant le profession de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au teux maintained luc contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Incliquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définité de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaîne date d'échéance.

(8) Montant, Index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 868.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

ind Structure	ilcos sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	TITION DE L'ENCO (3) Ecarts d'Indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'Indices hors zone euro	(5) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de	3	o	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
ınique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré	Montant en euros	80 083,13	0,00	0,00	0,00	0,00	DECEMBER OF
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Barren of the
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	D	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	00,00	0,00	10 E 11 E 110
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
IN SURFICIENT STATE OF THE STAT	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur Jusqu'à 3 ; multiplicateur Jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	4.5.5
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	Ow MILE					0
(F) Autres types de structures	% de l'encours		BYST S FIRE				0,00
	Montant en euros				N. COVIDED A		0,

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV ANNEYES	1 1/2 /
 IV - AINTEALS	I V
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Empoint couvert			instrument de couverture									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant diù au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérâts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Trux fixs (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00			125		0,00			ESTATI	0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00	TILY, IN			0,00	0,00	0,00
Total		0,00			100		0,00			A BOOL	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ SI un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agif d'un teux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) indiquer s'il s'agif d'un swep, d'une option (cap, floor, tunnel, aveption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	Δ25

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

	Effet de l'instrument de converture										
Instruments de couverture		Taux	payé	Taux recti (7)		Charges et produits constatés d		Catégorie d'emprunt (B)			
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/568	Produits c/768	Avant opération de couvertura			
				DE LA TREATMENT		0,00	9,00		DESCRIPTION OF THE PERSON OF T		
aux fixe (total)						0,00	0,0		04 50		
aux variable simple (total)						0,00	0,00	mer i			
aux complexe (total) (2)								2000	1		
Yolal						0,00	0,0	1			

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, Indiquer le niveau à la date de vota du budget.
(7) A complèter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivent la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité à payer au	D	ont
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	01/01/N de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(ex : émissions publiques ou privées)					

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

1					
LIBÉLLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante		
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00		
Dettes pour locations - acquisitions	0,00	0,00	0,00		
Dettes pour locations - ventes	0,00	0,00	0,00		
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00		
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00		
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0.00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

A3 - AMORTIOGEMENTO METHODEO CHECKED	
CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 610.00 €	01/01/1995

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif,	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
variable)	Frais d'études non suivies de réalisations	5	01/01/1995
	Frais de recherche et de développement (réussite)	5	01/01/1995
_	Frais de recherche et de développement (échec)	5	01/01/1995
_	Brevets	5	01/01/1995
	Logiciels	2	01/01/1995
<u> </u>	Voitures	5	01/01/1995
l	Camions et véhicules industriels	4	01/01/1995
1	Mobilier	10	01/01/1995
l -	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	01/01/1995
	Matériel informatique	2	01/01/1995
	Matériels classiques	6	01/01/1995
_	Coffre-fort	20	01/01/1995
_	Installations et appareils de chauffage	10	01/01/1995
_	Appareils de levage - ascenseurs	20	01/01/1995
	Appareils de laboratoire	5	01/01/1995
١ .	Equipements de garages et ateliers	10	01/01/1995
	Equipements des cuisines	10	01/01/1995
L	Equipements sportifs	10	01/01/1995
L	Installations de voirie	20	01/01/1995
L	Plantations	15	01/01/1995
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	01/01/1995
L	Terrains de gisement (mines et carrières)	5	01/01/1995
L	Construction sur sol d'autrui	5	01/01/1995
L	Bâtiments légers, abris	10	01/01/1995
L	Agencemts et aménagemts de bâtiment, installat° élec. et télépho.	15	01/01/1995

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libelié (1)	Libelié (1) Propositions nouvelles				
	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES ES =A + B	15 400,00	I 15 400,00			
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	10 400,00	10 400,00			
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00			
1641	Emprunts en euros	10 400,00	10 400,00			
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00			
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00			
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00			
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00			
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00			
1681	Autres emprunts	0,00	0,00			
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00			
1687	Autres dettes	0,00	0,00			
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	5 000,00	5 000,00			
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves					
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves					
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00			
020	Dépenses imprévues	5 000,00	5 000.00			

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	15 400,00	110 403,20	58 039,81	183 843,01

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	150 990,00	III 150 990,00
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	12 000,00	12 000,00
10222	FCTVA	12 000,00	12 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		138 990,00	138 990,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	138 990,00	138 990,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	150 990,00	0,00	0,00	168 443,01	319 433,01

	Mont	ant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	183 843,01
Ressources propres disponibles	IV	319 433,01
Solde	V = IV - II (6)	135 590.00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

R1 1 - 8015 - ETAT DES EMPRIENTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OLL 'ETARLISSEMENT (art 1 - 2313-1 6° 1 - 5211-36 et 1 - 5711-1 du CGCT)

51.1	<u> </u>	- 11/	I DES EMPI	KUN 15 GA	KANTIS PAR	CLA CONIMIL	INE U	O L'EIA	VDLI	20 EINI	=14 1 Ts	ιπ. L.	2313	-10,1	5211-3	5 et L. 5/	11-1 au C	راباد		
Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement		mobilisation et profil		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-		Taux initi	al		à la date lu budget		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant		ntie au cours de ercice
parential	Année	Profil	T ampione garana	chef de file		33 22 0 110 111	duella	sements (2)	sements Taux Index Taux Taux Index Niveau (7)	(7)	modifier l'emprunt	En Intérêts (8)	En capital							
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors togements sociaux					0,00	0,00											0,00	0,00		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hora logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00		
TOTAL GENERAL	1 1	1 37	- 214 1 21	T-V	0,00	0,00	7.5	The state of	1	38	18-17				761-2	- 33	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Indiquer C pour emortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle; M: mensuelle; B: birnestrielle; X: semestrielle; X: autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁴⁾ studies in the studies (as. Europort Studies...).

(5) Taux annuel, tous fraits compris.

(6) Taux brors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveeu à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 aur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décalssés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	1	/aleur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	13 840,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annultés d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	13 840,00
Recettes réelles de fonctionnement	11	0.00

1/11		0.00
	1711	1711

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

		Montant de				Mor	tant des redeva	nces restant à	courir	
Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2017	Mobilier : location	892,80	cm cic	5	892,80	0,00	0,00	0,00	0,00	892,80
	photocopieu		leasing solut							

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

R1 4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

		B1.4 - EIAI	DES CONTRATS D	E PARTENARIA	AT PUBLIC-PRI	VE			
Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
						mols)			
Maintenance copieur	2017	Sfere	Maintenance copieur	528,93	528,93	1	31/12/2021	0,00	0,00
Maintenance informa	2019	Odyssée 19360 Malemort	Maintenance logiclels	1 488,72	1 488,72	1	31/12/2021	0,00	0,00
		sur corrà							
Maintenance EP	2019	SD 24 Périgueux 24000	Maintenance lampadaires	1 989,20	1 989,20	1	31/12/2021	0,00	0,00
Maintenance extincte	2019	exindis 24210 la	extincteurs	243,10	243,10	1	31/12/2021	0,00	0,00
		bachellerie							
Maintenance cloches	2019	Cessac	Contrôle cloche	193,99	193,99	1	31/12/2021	0,00	0,00
Maintenance ADIC	2019	Sedi 30 UZES	Maintenance delarchives	18,00	18,00	1	31/12/2021	0,00	0,00
Maintenance but	2019	apave	Maintenance	336,00	336,00	1	31/12/2021	0,00	0,00
maintenance site int	2019	Villeneuve	maintenance site internet	420,00	420,00	1	31/12/2021	0,00	0,00
Signature electronic	2020	srci	signature	180.00	180.00	1	31/12/2021	0,00	0,00

⁽¹⁾ Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention				
	INVESTISSEMENT								
	FONCTIONNEMENT								
6553	Sdis	Incendie	SDIS	Département	9 171,00				
657348	Subv BA Multiple rur	Subvention BA Multip	TRESORERIE	Commune	106 500,00				
6574	Association	Association	A.S.VILLACOISE	Association	1 000,00				
6574	Association	Association	FNATH LE LARDIN	Association	100,00				
6574	Association	Association	AMICALE SAPEURS POMPIERS	Association	50,00				
6574	Association	Association	FNACA, RANOUX MICHEL Comité te	Association	50,00				
6574	Amis de villac 2009	Associatif	LES AMIS DE VILLAC	Association	450,00				
6574	RESTOS DU COEUR	Subvention	RESTAURANS DU COEUR DE LA DORD	Association	150,00				
6574	Association	Association	CROIX ROUGE FRANCAISE Délégati	Association	50,00				
6574	Association	Association	EWANEWS ASSOCIATION TERRASSONN	Association	100,00				
6745	Subvention ts 2ème c	Subvention	M SALVIAT Frédéric	Autre personne de droit privé	230,00				
6745	Subvention ts 2ème c	Subvention ts	M DELGOULET Cyril	Autre personne de droit privé	230,00				
6745	Subvention ts 2ème c	Subvention	M LARUE Christophe	Autre personne de droit privé	115,00				
6745	Subvention ts 2ème c	Subvention ts	M PECON Cédric	Autre personne de droit privé	80,00				
6745	Subvention ts 2ème c	Subvention	M BIGEAT Amaud	Autre personne de droit privé	80,00				
6745	Subvention ts 2ème c	Subvention ts	MME FLOIRAT Bernadette	Autre personne de droit privé	80,00				
6745	Subvention ts 2ème c	Subvention	M AUREJAC Christophe	Personne physique	230,00				
6745	Subvention ts 2ème c	Subvention	M OU MME DIXON LOGAN Rosemary	Personne physique	60,00				
6745	Subvention TS 2ème c	Subvention	M DEBITEURS Divers	Autre personne de droit privé	895,00				

Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	(c)			S POURVUS SUR ETAIRES EN ET		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	A A A	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 1,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	
Secrétaire de mairie (rédacteur) FILIERE TECHNIQUE (c)	В	2,00	1,00 0,00	1,00 2,00	1,00	1,00	1,00 2,00
Adjoint Technique territorial CDD Adjoint technique 2ème classe (en disponibilité)	C C	1,00 1,00	0,00 0,00	1,00 1,00	0,00 1,00	1,00 0,00	1,00 1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)	ESPIJE EL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)	DESCRIPTION.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,08	0,00
FILIERE ANIMATION (I)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)	Delia los es	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	1,00	3,00	2,00	1,00	3,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTBS50102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur fillére d'ongres.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérarte. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hautour de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps pieln annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurés par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT - Effectifs physiques "quotité de temps de travail "période d'activité dans l'année s'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 10%) présent note l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel

IV ANNEYED	T DY
LV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C4 ETAT DU DEDECNINEL AU 04/04/N//aviita

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)		Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)			(Promising Care)	0,00		
Adjoint Technique territorial CDD	С	TECH	354	0,00	3-3-3°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL		20,000		0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

- (1) CATEGORIES A, b et u.

 (2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH: Technique.

 S. Social continue (cont embragement urbein).

 S. Social continue.

 M: Médico-sechnique.

 GULT: Culture!

 ANIM: Animation.

 PM: Policie.

 OTR: Missions non ratachables à une filière. (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

 (4) CONTRAT: Motif du confrat (indi du 26 janvier 1984 modifiée):
 3-à : article 3, ce : article 3,
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires c'un contrat é durée indéterminée pris sur le fondement de la finit 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'erticle 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	18,68	0,00	0,00	0,00
ТЕРВ	256 500,00	0,00	42,53	0,00	109 089,00	0,00
TFPNB	17 300,00	0,00	78,64	0,00	13 605,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	273 800,00	0,00			122 694,00	0,00

IV - ANNEXES	I W
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 1 VOTES:

Pour : 1/1 Contre : 00 Abstentions : ()()

Date de convocation : 09/04/2021

Présenté par maire (1),

A MAIRIE : VILLAC, le 14/04/2021

maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A MAIRIE : VILLAC, le 14/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),



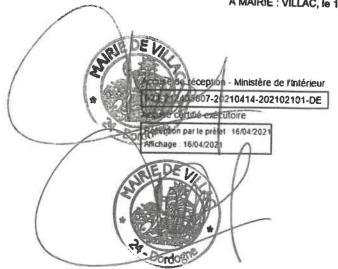
AUREJAC Christophe	Louis
BIGEAT Amaud	##
BOTERF isabelle	Tholas
DELGOULET Cyril	
GERAUD Sandrine	in all
LACOMBE Daniel	100
LEYMARIE Robert	Liber
NAVALON Mathias	
PELLERIN Laurent	C TOMES P
PICHON Yvon	tif
RAFFAILLAC Georgette	

Certifié exécutoire par maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/04/2021, et de la publication le 15/04/2021

A MAIRIE : VILLAC, le 15/04/2021

(1) indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : les membres du conseil municipal.



Résumé de l'acte 024-212405807-20210414-2021021-BF

Numéro de l'acte: 2021021

Date de décision : mercredi 14 avril 2021

Nature de l'acte : BF

Objet : délibération vote du B P de la commune pour 2021

Classification: 7.1 - Decisions budgetaires

Rédacteur : Administration VILLAC24

AR reçu le : 15/04/2021

Numéro AR: 024-212405807-20210414-2021021-BF

Document principal: 71_AN-delib 2021021 vote BP CNE 2021.pdf

Pièces jointes :

71_AN-BP"COMMUNE 2021.xml

71_AN-note breve et synthése BP CNE 2021.pdf

71_AN-page signature BP CNE 2021.pdf

Historique:

15/04/21 14:01	En cours de création	
15/04/21 14:03	En préparation	Administration VILLAC24
15/04/21 14:11	Reçu	Administration VILLAC24
15/04/21 14:12	En cours de transmission	
15/04/21 14:20	Transmis en Préfecture	
15/04/21 17:20	Accusé de réception reç	cu
16/04/21 13:54	Accusé de réception reç	cu Administration VILLAC24
16/04/21 13:54		cu Administration VILLAC24
16/04/21 13:54		cu Administration VILLAC24
16/04/21 13:56		u Administration VILLAC24
16/04/21 13:56		u Administration VILLAC24
16/04/21 13:56		u Administration VILLAC24

Commune de VILLAC

Conseillers en exercice	11	Votants	11
Conseillers présents	11	Pour	11
Conseillers absents	00	Contre	00
Conseillers absents excusés	00	Abstentions	00
Procuration	00	2200101110713	VV

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt et un, le quatorze avril, à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur le

Date de convocation du Conseil Municipal: 09/04//2021

Membres présents: PELLERIN Laurent, RAFFAILLAC Georgette LEYMARIE Robert, PICHON Yvon, BIGEAT Arnaud, AUREJAC Christophe NAVALON Mathias, GERAUD Sandrine, DELGOULET Cyril, BOTERF Isabelle et LACOMBE Daniel.

Secrétaire de Séance : PICHON Yvon

Objet: Budget Primitif de la commune exercice 2021

Monsieur le Maire a présenté au conseil municipal sa proposition de Budget Primitif de la commune pour 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Vote à l'unanimité des membres présents ce budget primitif de la commune pour l'exercice 2021 et charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de celui-ci.

Le Maire:

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus, au registre sont les signatures, pour copie conforme, le 14/04/2021.

Le Mairc

Laurent FELLERIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212405807-20210414-2021021-BF

Accusé certifié executoire

Réception par le préfet : 15/04/26

Affichage: 16/04/2021